



[LutteVirale.fr](https://luttevirale.fr) : un site pour la santé et la sécurité au travail dans le cadre de la crise du Covid-19

Alors que, selon les chiffres du ministère du travail, 60 % des salariés-es continuent de travailler sur leur lieu de travail, l'**Ugict-CGT** (les syndicats CGT de l'inspection du travail et de la Direction Statistique du Ministère du Travail (DARES) et des avocats-es militants-es) a lancé luttevirale.fr pour leur permettre de faire primer l'enjeu de santé publique sur les intérêts économiques de court terme.

5 objectifs principaux :

- Informer les salariés-es sur le droit applicable, 1ère étape pour le faire respecter.
- Donner la possibilité, notamment aux salariés-es en responsabilité qui sont justiciables en cas d'atteinte à la santé ou à la sécurité, d'exercer le droit d'alerte, de refus et d'alternative que gouvernement et patronat leur refusent, en signalant des situations de non-respect du droit ou de l'intérêt général.
- Grâce à une grande consultation, faire un état des lieux des conditions de travail et des marges de manœuvre de l'encadrement :
 - Lutter contre la remise en cause des droits des salariés-es en matière de congés, de temps de travail, ou de démocratie sociale notamment, ouverte par le projet de loi urgence sanitaire adopté par le Parlement.
 - Mettre le professionnalisme au service de la mobilisation.

Le site luttevirale.fr met à disposition :

- Des fiches sur la situation juridique, rédigées par les juristes de la CGT, des inspecteurs-trices du travail et des avocats-es, militants-es.
- Une enquête sur les conditions de travail qui sera traitée par les statisticiens CGT de la DARES.
- Un système d'alerte de terrain, qui seront traitées par un collectif de volontaires et médiatisées sur les réseaux sociaux via le [#LutteVirale](https://twitter.com/LutteVirale).

Alors, Cadres, Ingénieurs, Techniciens, Agents de Maitrise, n'hésitez pas à consulter ce site !

Montreuil le 10 avril 2020